

Faits saillants budget 2024-2025

La présente a pour objectif de soulever les faits saillants du budget 2024-2025 qui sont susceptibles d'être d'intérêt pour les coopératives et les mutuelles du Québec ainsi que pour les membres du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM).

Rappelons qu'en 2023-2024, le solde budgétaire était déficitaire de 4 milliards de dollars et les revenus s'établissaient à 147,7 milliards de dollars. Au 31 mars 2023, le ratio de la dette brute au PIB s'établissait à 40,2 %.

Ainsi, la croissance du PIB réel demeurera modeste en 2024 (+0,6 %) avant de s'accélérer en 2025 (+1,6 %). Le poids de la dette nette s'établira à 39,0 % du PIB au 31 mars 2024, un niveau inférieur à celui précédant la pandémie.

Les dépenses consolidées du gouvernement pour l'exercice financier 2024-2025 sont en augmentation de 6 580,0 M\$ par rapport aux dépenses consolidées probables de l'exercice 2023-2024 ; ce qui représente une croissance de 4,4 %. Ceci étant, le déficit du budget est évalué à 11 milliards pour 2024-2025.

Le gouvernement maintient néanmoins son engagement de retourner à l'équilibre budgétaire. Étant donné le contexte d'incertitude économique, il mise sur une approche graduelle et déposera, au moment de la publication du prochain budget, un plan pour atteindre cet équilibre au plus tard en 2029-2030.

Voici donc les éléments qui sont d'intérêt dans le présent budget :

Santé :

- Près de 3,7 milliards de dollars permettront d'appuyer les soins de santé et des services sociaux, entre autres en « améliorant l'accès aux soins et aux services et la fluidité hospitalière, en assurant le maintien et la qualité des soins et des services aux aînés et en consolidant les services sociaux pour les jeunes et les personnes vulnérables. »
- Le tout représente une augmentation de 4,2 % des dépenses en santé et services sociaux comparativement à l'année précédente.
- 40 M\$ sont prévus pour la transition vers Santé Québec en 2024-2025.

Habitation :

- Le gouvernement annonce des investissements additionnels de près de 1,3 milliard de dollars sur six ans pour consolider le soutien aux Québécois. De cette somme, 483 millions de dollars permettront de favoriser l'accès au logement, notamment en poursuivant l'aide offerte à travers le programme Allocation-logement et en maintenant le parc de logements sociaux.
- Le plan québécois des infrastructures 2024-2034 prévoit 97,0 M\$ pour des travaux de réfection de logements sociaux qui s'ajoutent aux 900,0 M\$

annoncés lors de la mise à jour économique de l'automne 2023 pour soutenir la construction de nouveaux logements sociaux.

- Par le biais du programme AccèsLogis, du Programme d'habitation abordable Québec et de l'Initiative pour la création rapide de logements, le gouvernement investit et accélère la réalisation des travaux pour offrir des logements accessibles et abordables à la population québécoise.

Culture :

- Dans le cadre du budget 2024-2025, le gouvernement prévoit plus de 187 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en valeur la culture et promouvoir la langue française. Ces mesures permettront, par exemple, d'appuyer les entreprises et les organismes culturels, de bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois, de poursuivre la Stratégie d'aide aux médias et de bonifier la programmation de Télé-Québec.
- Le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2024-2025, qu'une somme de 21,0 millions de dollars sera accordée à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) d'ici 2028-2029.

Industrie forestière :

- Dans le présent budget, de nouvelles mesures sont mises en place afin d'accroître les volumes de bois disponibles et d'appuyer le secteur forestier en prévoyant 347,5 millions de dollars sur cinq ans, dont 297,0 millions de dollars pour accroître les travaux sylvicoles qui augmenteront la productivité des forêts québécoises.
- De plus, une somme de 29,0 millions de dollars est prévue afin d'accroître la capacité de la SOPFEU à combattre les feux de forêt, à laquelle s'ajouterait une contribution du gouvernement fédéral.

Prospérité des régions :

- Le gouvernement prévoit des initiatives favorisant la prospérité économique de ses régions totalisant près de 889 millions de dollars sur cinq ans et visant à :
 - Appuyer le secteur forestier québécois ;
 - Soutenir la mobilité et le dynamisme des régions ;
 - Favoriser le développement du secteur bioalimentaire ;
 - Poursuivre la relance du secteur touristique ;
 - Renforcer les partenariats avec les Premières Nations ;
 - Soutenir les entreprises grâce à Accès entreprise Québec.
- Des investissements importants sont notamment prévus pour augmenter les travaux sylvicoles en forêt publique et privée, soutenir l'entretien et l'amélioration du réseau routier local, soutenir les investissements agricoles durables et appuyer les producteurs de boissons alcooliques.



Soins et services à domicile :

- Le gouvernement annonce une somme de plus de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans qui aidera à :
 - o poursuivre le virage majeur entamé depuis six ans afin d'appuyer les services de soutien à domicile ;
 - o consolider l'offre des résidences privées pour aînés ;
 - o soutenir le déploiement des maisons des aînés et des maisons alternatives ; et
 - o poursuivre le conventionnement des centres d'hébergement et de soins de longue durée.
- Un montant de 116 millions au fonds de suppléance du budget 2024-2025 a été annoncé pour bonifier les services de soutien à domicile.

Secteur bioalimentaire :

- Une enveloppe de 50 millions de dollars sera mise à la disposition de La Financière agricole du Québec pour la création d'un nouveau fonds d'investissement pour l'acquisition de terres pour la relève agricole.
- 50 millions de dollars sont également annoncés pour soutenir les investissements productifs et à caractère durable des entreprises agricoles.

Environnement :

- Une aide de 102 millions de dollars est annoncée afin d'assurer la sécurité dans le contexte des changements climatiques, dont 61 millions de dollars pour agir face à la hausse des sinistres majeurs, notamment en mettant en place une équipe d'intervention disponible en tout temps.
- Au cours des prochaines semaines, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs présentera une mise à jour du Plan pour une économie verte 2030, lequel couvrira la période de 2024-2025 à 2028-2029 et détaillera des investissements de 9,3 milliards de dollars sur cette période.

Transformation numérique :

Une diminution de 10 M\$ de dollars du montant alloué pour la mesure de l'Offensive de transformation numérique en 2024-2025 comparativement à 2023-2024.

Repreneuriat

- Le gouvernement prévoit 9,0 millions de dollars additionnels sur trois ans qui permettront notamment d'appuyer le repreneuriat des entreprises québécoises et d'assurer la relève entrepreneuriale.

En bref, bien que le budget ne présente aucune grande annonce pour le milieu coopératif et mutualiste québécois, quelques mesures sont intéressantes et elles méritent des investigations supplémentaires concernant la composition plus exacte de chacune des enveloppes présentées ci-dessus.